

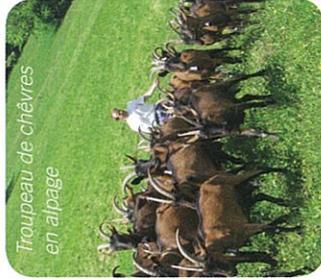
## PREDATION SUR LES ANIMAUX D'ELEVAGE

Les attaques sur les troupeaux occasionnent des préjudices importants pour les exploitations agricoles : animaux tués ou blessés, stress du troupeau et perte de production laitière. Le premier constat d'attaque indemnisée au titre du loup sur le Massif a été effectué en mai 2005. Entre 2005 et 2009, 20 attaques concernant 28 caprins, 5 ovins et 7 veaux ont été déclarés dans les Bauges.

Des aides peuvent être apportées aux éleveurs pour protéger leurs troupeaux : clôtures électrifiées, achat et entretien de chiens de protection (patous\*), gardiennage (regroupement nocturne du troupeau). Mais ces protections sont parfois difficilement adaptables aux pratiques des éleveurs.

Lorsqu'un éleveur subit une attaque sur son troupeau, un système d'indemnisation des dommages est assuré par l'État depuis 1993 sur la base d'un barème national. En application d'un protocole national, des tirs de loups peuvent être autorisés par les Préfectures dans le cas d'attaques répétées sur un même troupeau protégé.

\* patou : grand chien blanc appelé aussi « montagne des Pyrénées », sélectionné pour la protection des troupeaux. Dépliant d'information disponible dans les lieux d'accueil du public.



Troupeau de chèvres en alpage



## PREDATION SUR LES ANIMAUX SAUVAGES

Depuis l'arrivée du loup dans le Massif, il est régulièrement constaté des cas de prédation sur la grande faune d'ongulés sauvages : cerf, chevreuil, chamois et mouflon. D'origine méditerranéenne, ce dernier a des difficultés pour se déplacer dans la neige. En hiver, il descend donc en vallée où il est alors plus vulnérable aux prédateurs. L'hiver 2008-2009, près de 25 carcasses de mouflons tués par le loup ont été découvertes.



Mouflon

Une étude est lancée en 2009 par l'ONCFS\* pour mesurer scientifiquement l'impact de la prédation du loup sur les ongulés sauvages. Avec le concours des chasseurs et grâce à 25 ans de suivis de ces animaux dans la Réserve nationale de chasse et de faune sauvage des Bauges, l'ONCFS dispose des données nécessaires pour mener à bien cette étude scientifique de la prédation.

\* ONCFS : Office national de la chasse et de la faune sauvage



Chamois

# Le Loup dans le Massif des Bauges



www.abaca-studio.com crédits photos : Marc CORNILLON, Sylvain DUSSANS, B. G. C.V./N.R.M.B - Décembre 2009 - Ne pas jeter sur la voie publique.

Renseignements : DRAAF, DREAL, DDT, ONCFS



Parc naturel régional du Massif des Bauges  
Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage

Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de la Mer  
Rhône-Alpes

Ministère de l'Agriculture, de la Pêche et de la Pisciculture

Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de la Mer

Plus d'informations sur [www.loup.developpement-durable.gouv.fr](http://www.loup.developpement-durable.gouv.fr)

## UN RETOUR NATUREL

Le loup a disparu de France peu avant 1940. C'est au début des années 1990 que le loup revient naturellement, dans le Parc national du Mercantour, depuis la chaîne des Apennins en Italie. Petit à petit, il colonise toutes les Alpes françaises, du Sud vers le Nord. Sa population augmente progressivement. Du fait de son pouvoir de dispersion, le loup traverse le Rhône et gagne le Massif Central et les Pyrénées. Il est maintenant présent dans plus d'une dizaine de départements.

En 2008, l'ONCFS\*, chargé de suivre l'évolution spatiale et démographique de cette espèce, estime que 180 loups vivent en France.

*Aujourd'hui sont recensées en France 26 zones de présence permanente (24 dans les Alpes, 1 dans les Pyrénées Orientales et 1 dans le Cantal) dont 19 sont constituées en meute de 2 à 6 loups en moyenne.*

## UNE ESPECE PROTEGEE

En Europe, le loup est protégé par la Convention de Berne (1979) relative à la conservation de la vie sauvage et du milieu naturel. Celle-ci a été ratifiée par la France en 1989. Au niveau de l'Union Européenne, c'est la Directive « Habitats » du 21 mai 1992 qui classe le loup comme une espèce prioritaire à préserver. En France, il est protégé par le code de l'environnement et par arrêté ministériel du 22 juillet 1993 publié suite à son retour naturel dans les Alpes du Sud.



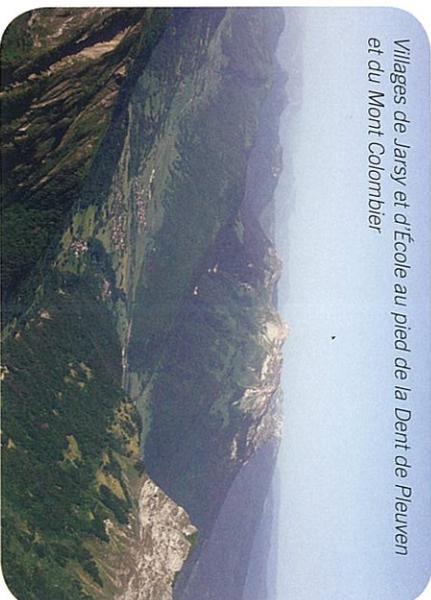
Ce statut implique pour notre pays de veiller à la conservation de l'espèce et de ses habitats.

## LE LOUP DANS LE MASSIF DES BAUGES

Sur le Massif, la présence du loup a été avérée le 07 mars 2005, lors de la collision d'une louve avec un véhicule sur la RN 90 à Montailleur (73).

La seconde preuve de la présence de l'espèce en Bauges remonte au 1<sup>er</sup> juillet 2005 avec le tir d'un loup mâle sur l'alpage de Margéraz.

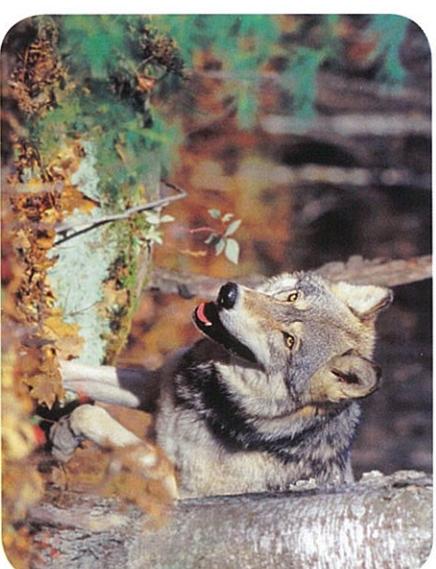
*Villages de Jarsy et d'École au pied de la Dent de Pleuven et du Mont Colombier*



Depuis, le recueil d'indices s'est amplifié, et l'Etat a classé le Massif des Bauges comme zone de présence permanente du loup à l'issue du suivi hivernal 2006/2007. Au printemps 2009, le nombre de loups présents en Bauges est estimé à 2 individus au minimum, avec notamment des observations sur les secteurs de Margéraz, Mont-Colombier et Hautes-Bauges (Sambuy, Arcalod, Arclusaz).

*Les indices de présence de l'espèce en France (observations visuelles, empreintes/pistes, proies sauvages, excréments) sont collectés de manière organisée depuis 1993 par un réseau de correspondants, coordonné par les Directions Départementales des Territoires.*

## FAUT-IL CRAINDRE LE LOUP ?



En France, aujourd'hui le loup n'est pas une menace pour l'homme. C'est un animal sauvage très discret qui fuit à la moindre alerte. Vous n'avez que très peu de chance de le voir sauf si vous faites preuve de patience et passez de longues heures d'observation et d'affût.

Certes, il ne faut pas ignorer que des attaques sur l'homme ont été une réalité en France il y a plusieurs siècles, mais elles avaient lieu dans des circonstances particulières associées à une combinaison de facteurs, notamment : surfaces boisées faibles, loups atteints de la rage, densités de gibier faibles, populations importantes de loup (plusieurs milliers).

Si le loup s'approche des habitations, c'est pour suivre ses proies redescendues près des villages lors d'hivers rigoureux ou s'attaquer aux animaux d'élevage. Le loup est une espèce opportuniste.

Le loup a une allure de grand chien souple et puissant : il pèse de 20 à 40 kg. Dans la meute, seul le couple dominant « Alpha » se reproduit, dominant naissance à 3 à 5 louveteaux dont la moitié seulement atteindra l'âge adulte.